



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq le huit décembre à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du deux décembre deux mille vingt cinq, s'est réuni dans la salle du conseil, à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2025CC8-5-130

OBJET : BÂTIMENTS ET STRUCTURES COMMUNAUTAIRES
APPROBATION DU PROGRAMME 2026

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. Henri MARTIN
Commune de CASTELSGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul Mme GAILLARD Elisabeth (pouvoir donné à JP TERRENNE)
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	:	M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	:	M. Guy MERIEL
Commune de GOLFECH	:	M. BENOIT Pascal Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie-Christine
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno Mme VRECH Régine (pouvoir donné à Bruno DOUSSON)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard M. RAUZY Jean
Commune de MANSONVILLE	:	Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel Mme BRU Laetitia M. GROUSSOU Bernard Mme LAROUSSINIE Francine Mme LE CORRE Christiane M. LOPES Ernest Mme PERE Catherine (pouvoir donné à Christiane LECORRE) M. ZANIN Daniel Mme HOHOL Elisabeth M. ZMUDA Patrick Mme FURLAN Josiane

Absents et excusés :

Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe
---------------------------	---	-----------------

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal Mme DABERNAT Chrystelle	:	Directeur Général des Services de la CC2R Attaché Territorial à la CC2R
--	---	--

Monsieur Jean Paul TERRENNE a été désigné Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la Justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2025CC8-5-130

OBJET : BÂTIMENTS ET STRUCTURES COMMUNAUTAIRES

APPROBATION DU PROGRAMME 2026

Le Président rappelle que, conformément à ses statuts, la Communauté de Communes des Deux Rives a compétence pour assurer, au-delà des écoles, l'entretien et le fonctionnement des structures communautaires suivantes :

I - Bâtiments transférés :

- le Centre de Formation,
- la crèche,
- la halte-garderie et le relais d'assistantes maternelles,
- les installations sportives du Collège Jean Rostand,
- les piscines d'été et d'hiver,
- l'anneau de Roller,
- le squash,
- le bâtiment de la croix rouge,
- le conservatoire,
- le golf,
- le local Fibre – ancien château d'eau de Valence,
- l'école de musique,
- l'office de Tourisme de Valence d'Agen,
- les médiathèques d'Auvillar, de Donzac, de Dunes, de Lamagistère et de Valence d'Agen.

II - Bâtiments propres :

- la cuisine communautaire,
- l'aire des gens du voyage,
- le boulodrome,
- les bureaux de la Communauté,
- le centre de loisirs,
- le centre technique,
- les déchetteries,
- le chenil,
- la Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Internet,
- la mouline de Castels et la maison attenante,
- la station des boues,
- l'office de tourisme d'Auvillar,
- le Club house au Patinodrome,
- la Maison de Santé de pôle à Valence d'Agen et le logement des internes,
- la Grange au lac de Savignac sur la commune de Golfech,
- le jardin public et ses deux pavillons d'entrée,
- le bâtiment principal accueillant le restaurant du golf,
- la tour d'Agres à St Loup,
- l'ensemble immobilier jouxtant la station d'épuration de Valence d'Agen,
- la maison Campredon à Valence d'Agen,
- l'ancien chai situé Rue du Château à Valence d'Agen.

Concernant le programme 2026 selon le tableau en annexe, il s'élève à 3 386 565 € TTC dont :

- 2 741 880 € en investissement,
- 644 685 € en fonctionnement.

L'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant.

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des attributions exercées par délégation.

Dans un souci de simplification des procédures et afin d'assurer une meilleure réactivité dans la gestion des dossiers, il serait opportun de me donner délégation afin de déposer les demandes de subventions auprès des collectivités territoriales, organismes et institutions financeurs et présenter les plans de financement correspondants.

Le Président propose :

- d'approuver le programme 2026 tel que décrit dans l'annexe pour un montant estimé à 2 741 880 € TTC en investissement,
- d'inscrire un crédit de 644 685 € TTC pour le fonctionnement de ces structures,
- de l'autoriser à lancer les consultations d'entreprises et à signer, ou son représentant, toutes les pièces s'y rattachant,
- de lui donner délégation afin de déposer les demandes de subventions auprès des collectivités territoriales, organismes et institutions financeurs et présenter les plans de financement correspondants.

La commission de travaux et équipements communautaires, présidée par Bruno DOUSSON, donnera son avis lors de sa réunion du 27 novembre 2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

- d'approuver le programme 2026 tel que décrit dans l'annexe pour un montant estimé à 2 741 880 € TTC en investissement,
- d'inscrire un crédit de 644 685 € TTC pour le fonctionnement de ces structures,

- d'autoriser le Président à lancer les consultations d'entreprises et à signer, ou son représentant, toutes les pièces s'y rattachant,
- de donner délégation au Président afin de déposer les demandes de subventions auprès des collectivités territoriales, organismes et institutions financeurs et présenter les plans de financement correspondants.

Fait à Valence d'Agen, le 8 décembre 2025

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

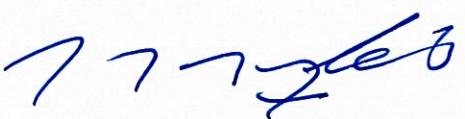
A Valence d'Agen, le 9 décembre 2025

Le secrétaire de séance
Le Maire de DONZAC



Jean Paul TERRENNE

Le Président de la Communauté
de Communes des Deux Rives



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le
Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

16 DEC. 2025

16 DEC. 2025

PROGRAMME 2026 – BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

BÂTIMENT	DÉSIGNATION DES TRAVAUX	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE CC2R	Château d'eau - Reprise fissures et étanchéité suite à diagnostic	25 000,00 €	
	Coffre fort pour clés – Service technique	1 500,00 €	
	Achat de barrières pour sécurisation sites CC2R	2 000,00 €	
	Achat d'un drone pour diagnostics toitures et bâtiments	2 000,00 €	
	Alimentation système d'Alerte et d'Information de population	4 500,00 €	
		35 000,00 €	231 190,00 €
CUISINE COMMUNAUTAIRE	Remise en état du système de conduites d'eau et gaz dans le vide sanitaire, Tranche 2	15 000,00 €	
	Reprise des joints des carrelages sur l'ensemble de la cuisine	7 500,00 €	
		22 500,00 €	43 352,00 €
ÉCOLES DE MUSIQUE ET DE DANSE	École de Musique – Remplacement moquette suite à intervention sur abeilles	5 050,00 €	
	École de musique - Remise en état du local au R+2 (salle répétition et enregistrement)	22 000,00 €	
		27 050,00 €	8 250,00 €
LECTURE PUBLIQUE	Mediathèque de Valence - Menuiseries aluminium	105 000,00 €	
	Mediathèque – Mise en place rafraîchissement	37 500,00 €	
		142 500,00 €	13 128,00 €
CONSERVATOIRE	Mise en place signalétique (entrée de village + parking)	5 000,00 €	
	Rénovation plafonds des vitrines salle d'exposition	2 500,00 €	
	Relamping vitrines + appliques salles d'expositions (passage en LED)	5 000,00 €	
	Remaniement de la toiture sur 4 ans (coût total 240 000 €)	60 000,00 €	
		72 500,00 €	10 710,00 €
COSEC	Réfection toiture photovoltaïque et isolation des plafonds et murs Peinture des murs et réfection faux plafond salles et vestiaires Reprise des chéneaux	204 000,00 €	
	Peinture des piliers dessous de toits + casquette du hall d'entrée	35 000,00 €	
	Fermeture totale grillage du local de stockage	3 000,00 €	
	Module d'accès avec gestion des plannings	30 000,00 €	
	Signalétique globale intérieure et extérieure	3 000,00 €	
	Réfection blocs sanitaires à côté accueil	8 000,00 €	
	Mise en place registre qualité de l'air	2 000,00 €	
	Tapis encastré à l'entrée	3 500,00 €	
		288 500,00 €	37 850,00 €
SQUASH / PADEL	Mise en place de caméras futur bâtiment	5 000,00 €	
	Racks à vélos	750,00 €	
	Mise en place d'un contrôle d'accès	4 000,00 €	
		9 750,00 €	3 180,00 €
PISCINE HIVER	Réfection des escaliers vestiaires - bassin + remise aux normes pétillante (en deux phases)	20 000,00 €	
	Réfection de l'escalier colimaçon en granit	8 000,00 €	
	Mise en place film protecteur sur la rotonde	8 000,00 €	
	Suppression de l'aquarium et remise en état de la zone	2 000,00 €	
	Remplacement de l'assise du hammam	10 000,00 €	
	Remplacement des portes bois par des portes en aluminium	12 000,00 €	
		60 000,00 €	45 500,00 €
PISCINE ÉTÉ	Réfection des armoires en bois des vestiaires collectifs	8 000,00 €	
	Isolation thermique de l'infirmérie et création bureau MNS avec point d'eau	7 000,00 €	
	Création d'un local stockage pour produit ménager	3 000,00 €	
		18 000,00 €	10 736,00 €
BOULODROME / PATINODROME / CLUB HOUSE	Boulodrome - Réfection de la peinture des allées	7 000,00 €	
	Boulodrome - Réfection générale des terrains (deuxième phase)	25 000,00 €	
		32 000,00 €	43 050,00 €

BÂTIMENT	DÉSIGNATION DES TRAVAUX	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
GOLF	Restaurant du golf – Réfection de l'assainissement et bac à graisse	20 580,00 €	
	Maîtrise d'œuvre et travaux sur système drainage trous 6 et 7 suite à audit + Réfection pompe d'arrosage dans local pompes lié à l'audit (Tranches 1 et 2)	293 000,00 €	
		313 580,00 €	3 200,00 €
CENTRE DE LOISIRS DE GACHES	Menuiseries des chalets	38 000,00 €	
	Création de salles et WC dans les box	120 000,00 €	
	Signalétique globale circulation parking	2 000,00 €	
	Remplacement de la porte coulissante entre les 2 salles d'activités	3 000,00 €	
	Réfection de 4 volets des salles d'activités	2 400,00 €	
	Remplacement de la bulle de restauration + robinetterie plonge	8 000,00 €	
	Mise en place d'un report d'alarme SSI + rajout sirènes	2 500,00 €	
	Arborer le parking	7 000,00 €	
	Mise en place contrôle qualité de l'air	2 000,00 €	
		184 900,00 €	30 900,00 €
MEFI / CORFI	Reprise étanchéité toiture (CORFI)	80 000,00 €	
	Mise en place de mats d'éclairage photovoltaïque (CORFI)	8 000,00 €	
		88 000,00 €	5 380,00 €
PETITE ENFANCE	Crèche - Remplacement tourniquet centrale lavabo	5 000,00 €	
	Crèche - Rafraîchissement dortoirs	6 000,00 €	
	Crèche - Mise en place registre qualité de l'air	2 400,00 €	
	Petite crèche - Mise en place registre qualité de l'air	1 600,00 €	
		15 000,00 €	15 400,00 €
OFFICES DE TOURISME	Valence – Création d'un portillon pour accès à la cave	1 000,00 €	
		1 000,00 €	22 000,00 €
MUSÉE DE LA FAÏENCE	Fin des études maîtrise d'œuvre et début des travaux	800 000,00 €	
		800 000,00 €	0,00 €
ESPACE PARTAGÉ	Travaux	600 000,00 €	
		600 000,00 €	0,00 €
MOULIN DE CASTELS	Démolition une partie de maison + réfection légère de la partie conservée	15 800,00 €	14 200,00 €
		15 800,00 €	14 200,00 €
TOUR DE CHAPPE			
		0,00 €	2 120,00 €
MAISON DE SANTE			
		0,00 €	21 224,00 €
CROIX ROUGE			
		0,00 €	900,00 €
JARDIN PUBLIC			
		0,00 €	36 605,00 €
AIRE DES GENS DU VOYAGE			
		0,00 €	20 850,00 €
DECHETTERIES	Mesplès		2 924,00 €
	Prouxet		7 836,00 €
		0,00 €	10 760,00 €
TOTAL		2 741 880,00 €	644 685,00 €

AR Préfecture

BÂTIMENTS ET STRUCTURES COMMUNAUTAIRES APPROBATION DU PROGRAMME 2026

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20251208-2025CC8_5_130-
DE

Numéro d'acte : 2025CC8_5_130

Date de décision : 08/12/2025

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 8-5-0-0-0 (Domaines de competences par
thèmes / Politique de la ville-habitat-
logement)

Fichier acte : 2025CC8-5-130 BÂTIMENTS ET
STRUCTURES COMMUNAUTAIRES
APPROBATION DU PROGRAMME 2026.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 16/12/2025 15:31:57

Date de réception de l'AR : 16/12/2025 15:32:23